



Pourquoi ne répond on pas à ma question?

Par HASb

Bonjour,

Je remercie les membres actifs de ce forum pour ce soutien.

Cela dit je poste une question depuis hier matin qui reste sans réponse. Je regarde les autres posts et la plupart obtiennent des réponse en moins d'une heure. Quelques rares n'en reçoivent jamais.

Je m'interroge sur la raison. Mon sujet est-il hors de propos sur ce forum? Y a t-il des sujets qui ne doivent pas être abordés? Est-ce que je m'y prend mal? Peut on m'expliquer la raison du silence à défaut de répondre à ma question?

Question que je reformule donc:

Bonjour,

Je suis artiste et je réalise des fresques murales.

J'ai réalisé plusieurs devis pour une municipalité qui voulait embellir sa commune.

J'ai réalisé plusieurs maquettes et me suis rendu à plusieurs RDV sur site.

Un devis a été signé et tamponné par la mairie avec bon pour accord. Le montant étant de 2496 euros.

Aujourd'hui on m'annonce que le projet est annulé. Je ne recevrais aucun défraiement.

Quels sont mes recours?

Merci beaucoup pour vos réponses.

Par jodelariege

bonjour

je pense que personne ne répond à certains sujet car "personne " ne connait vraiment la réponse ou ne veut pas dire de bêtises

concernant votre question, il y a eu une identique sur un forum ami:

<https://droit-finances.commentcamarche.com/forum/affich-4341863-retractation-d-un-devis-signe-par-une-mairie>

où l'on parle de saisir le tribunal administratif

vous pourriez taper "saisir le tribunal administratif" et y lire les procédures à suivre

Par HASb

Ok, Merci.